

SYNDICAT MIXTE  
DU FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES

REÇU  
20 JUIN 2024  
S/P ROCHEFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS n° 21/2024

**Séance du 19 juin 2024 - 9h00**

**Recrutement d'un contrat d'accroissement temporaire d'activité**

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 juin à 9h00, le Comité syndical du Forum des Marais Atlantiques s'est réuni au siège à Rochefort sur convocation ordinaire en date du 5 juin 2024, sous la présidence de Rémi JUSTINIEN.

Membres présents :

Rémi JUSTINIEN, Élise LAURENT-GUÉGAN, Joëlle MARIE-REINE SCIARD (visio) et Margarita SOLA, Région Nouvelle-Aquitaine ;  
Anne BRACHET, Conseil Départemental de Charente-Maritime ;  
Thierry LESAUVAGE et Alain BURNET, Ville de Rochefort ;  
Bruno BESSAGUET, UNIMA.

Membres excusés :

Stéphane TRIFILETTI et Richard GUÉRIT, Région Nouvelle-Aquitaine ;  
Jean PROU, Conseil Départemental de Charente-Maritime ;  
Denis ROUYER, Communauté d'Agglomération Rochefort-Océan  
Jean-Claude DESRENTES, Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime ;  
Jean-Louis LÉONARD, UNIMA.

Contexte

Le FMA est animateur du Réseau Partenarial des Données sur les Zones Humides (RPDZH). Créé en 2008 sous l'égide de l'ex-Région Poitou-Charentes et de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le RPDZH est depuis 2019 la plateforme nationale des données sur les milieux humides.

En tant qu'animateur de ce réseau, le FMA réceptionne, qualifie, contrôle, et compile les données des inventaires milieux humides pour une mise en ligne. Ces données peuvent provenir des collectivités, des structures porteuses de SAGE, d'associations environnementales, des services de l'État, etc.

Les producteurs de données milieux humides peuvent trouver via ce réseau un moyen de communication sur les données concernées par cet écosystème. Les données de pré-localisations, les données d'inventaires de zones humides ainsi que d'autres données d'habillage sur l'ensemble des thématiques (eau, environnement, sols, sous-sols, etc.) sont accessibles en visualisation, par webservices ou sur demande par e-mail.

Un besoin d'accroissement temporaire d'activité est nécessaire pour mener à bien cette mission.

## Poste

Au sein du pôle Système d'informations, la personne recrutée sera chargée d'enrichir la base de données du RPDZH en intégrant les données issues des inventaires de zones humides (données géographiques locales, hétérogènes) collectées sur les bassins hydrographiques des Agences de l'Eau et/ou transmises par nos partenaires locaux (SAGE, EPCI, etc.) :

- Qualification des inventaires reçus en lien avec une grille de lecture établie ;
- Contrôle, harmonisation, traitement (géométrique et attributaire) des données géographiques, validation ;
- Intégration dans la base de données Gwern<sup>1</sup> ;
- Saisie de métadonnées sous Géosource.

La personne recrutée est garante de la cohérence des données qu'elle traite et responsable de leur intégrité ainsi que de leur sécurisation.

Cet agent assurera les fonctions de technicien SIG.

## Profil recherché

Niveau d'études requis : Licence universitaire professionnelle SIG ou équivalent ou Bac +2

## Technicité et compétences indispensables :

- Maîtrise d'un des logiciels SIG (Qgis, MapInfo, Arcgis)
- Connaissance impérative du langage SQL
- Rigueur et technicité dans les pratiques des traitements SIG et leur suivi
- Grande capacité d'autonomie dans l'organisation et la réalisation du travail
- Goût pour le relationnel et le travail d'équipe

## Technicité et compétences appréciées :

- Connaissance de PostGres/PostGis et du SGBD Microsoft Access
- Connaissance du fonctionnement des collectivités
- Milieux aquatiques : hydrologie, écologie, réglementation, jeux d'acteurs

Le poste sera créé pour une période de trois mois (du 25 juillet au 24 octobre) à temps complet et la rémunération sera calculée sur la base de l'indice brut 513, majoré 441 de la fonction publique.

L'emploi sera pourvu par le recrutement d'un agent non-titulaire en application des dispositions de l'article L332-23 du Code général de la Fonction Publique qui permet le recrutement d'agents non-titulaires pour faire face à un accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de 12 mois par période de 18 mois.

---

<sup>1</sup> Logiciel de caractérisation des habitats humides développé par le Forum des Marais Atlantiques

**Décision du Comité Syndical**

Les membres du Comité syndical, après en avoir délibéré, décident :

- De prolonger le contrat de technicien SIG de 3 mois ;
- D'individualiser les crédits nécessaires ;
- D'autoriser le Président à signer les documents et à conduire les démarches nécessaires.

**Nombre de membres :**

En exercice : 13

Présents : 8

Votants : 8

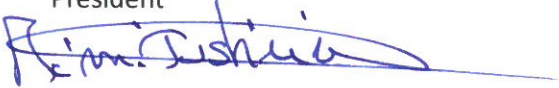
**Votes :**

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour extrait conforme,  
Rémi JUSTINIEN  
Président



Le secrétaire de séance  
Alain BURNET



REÇU  
20 JUIN 2024  
S/P ROCHEFORT

<b>TÉLÉTRANSMIS AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ</b>
Sous le N° 017-251710398-2024 _ _ _ _ -- _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ --
<b>Accusé de Réception Préfecture</b> Reçu le : _ _ / _ _ / 2024